

REGLEMENT

TOURNOI DEPARTEMENTAL PING PARK 92 - saison 3

Date de clôture des inscriptions : 3 avril 2026 à 12h00

Date de l'épreuve : **Dimanche 19 avril 2026**

Lieux : CHATENAY-MALABRY - Gymnase Jules Verne - 254 Av de la Division Leclerc

Horaires : 10h30 à 18h00

Tarifs des engagements : 15 €
(la restauration du midi n'est pas comprise dans le tarif de l'engagement au tournoi)

Sauf disposition particulière, les termes « joueur, licencié ou participant » employés dans ce règlement désignent indifféremment les messieurs et les dames.

Aucun coefficient n'est attribué pour le classement FFTT.

Les parties ne seront pas saisies sur SPID, par conséquent elles ne donneront pas lieu à échanges de points entre les joueurs.

ARTICLE 1 : Modalités d'inscription

Le « Ping Park 92 » est une épreuve organisée en collaboration entre le CDTT 92 et l'association France Parkinson.

C'est un tournoi ouvert en priorité à toutes les personnes licenciées FFTT dans les Hauts-de-Seine, touchées par la maladie de Parkinson et dont l'adhésion à France-Parkinson est à jour.

Des joueurs d'autres clubs d'Ile de France pourront être invités par l'organisation.

Article 2 : Tableaux

3 tableaux sont organisés :

→ 2 tableaux de simple Messieurs :

- Tableau A : niveau débutant à intermédiaire -

- Tableau B : niveau intermédiaire + à avancé

→ 1 tableau de simple Dames :

- Tableau C : Tous niveaux

Chaque tableau est limité à 24 joueurs.

Article 3 : Inscriptions

Le montant des inscriptions est fixé à 15 euros.

Les engagements doivent être saisis sur la plateforme Helloasso via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-tennis-de-table-92/evenements/tournoi-ping-park-19-04-2026>

Chaque joueur doit déterminer lui-même dans quel tableau il convient le mieux de s'inscrire, en fonction des paramètres suivants :

- Son niveau de compétences en tennis de table,
- Les résultats antérieurs obtenus lors des compétitions Parkinson,
- L'impact de la maladie sur ses capacités physiques, sa mobilité.

Nous vous proposons de vous auto-évaluer grâce à la [Grille d'auto-évaluation](#) ci-jointe, utilisée par la Fédération pour les compétitions nationales et internationales.

En fonction des inscriptions, l'organisation se réserve le droit de modifier la répartition des inscrits dans les tableaux A et B, si nécessaire.

Article 3 : Déroulement sportif

Les joueurs seront répartis par poules de 3 ou 4, en fonction des inscriptions. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour un tableau à élimination directe.

La compétition se déroulera en 2 ou 3 manches gagnantes, en fonction du nombre de participants.

En fonction du nombre de participants, le responsable de l'épreuve pourra adapter le déroulement selon la formule la mieux adaptée (composition des poules et nombre de qualifiés pour le TED).

Les parties seront arbitrées par des bénévoles et à défaut, par les participants au tournoi.

ARTICLE 4 : Tenue - Balles

Une tenue réglementaire est obligatoire pour chaque participant. Les balles utilisées seront de couleur blanche. La couleur du maillot et du short (ou jupe) ne pourra être blanche.

ARTICLE 5 : Pointage

Le pointage des joueurs s'effectuera une demi-heure avant le début de l'épreuve.

ARTICLE 6 : Récompenses

Une récompense sera remise aux quatre premiers de chaque tableau.